



Réunion des présidents de la COSAC le 14 septembre 2020

Note d'Information: Faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19 et enseignements tirés

L'Europe est confrontée à un défi de santé publique qui est rapidement devenu la crise économique la plus marquée de son histoire. Le manque de mesures coordonnées au niveau européen a révélé les faiblesses de la coopération au début de la crise et suscité de nombreuses discussions et quelques critiques. Depuis lors, la réaction de l'UE a pris une tournure plus commune et coordonnée, tout en se basant essentiellement sur les propositions de la Commission. Il est désormais largement admis que les crises de cette ampleur ne peuvent être maîtrisées au seul niveau national et qu'une réponse coordonnée et commune est nécessaire, en plus des efforts nationaux. La réponse de l'UE à la crise jusqu'à présent est décrite ci-après.

I. Mesures économiques

Tout d'abord, cette réponse commune des États membres et des institutions de l'UE est démontrée par le plan de relance sans précédent, connu sous le nom de « Next Generation EU » (NGEU), qui a été convenu par les 27 chefs de gouvernement de l'UE, sur la base d'une proposition de la Commission, lors du Conseil européen extraordinaire des 17-21 juillet.

Le Conseil européen a confirmé un plan de relance de 2364 milliards d'euros pour relancer l'économie. Sur ce montant, des **filets de sécurité s'élevant à 540 milliards d'euros** sont déjà en place. Ils couvrent :

- les travailleurs : SURE – 100 milliards d'euros de prêts aux États membres afin d'aider à couvrir les régimes nationaux de chômage partiel.
- les entreprises : 200 milliards d'euros affectés à un fonds de garantie paneuropéen pour les prêts aux entreprises (Banque européenne d'investissement)
- les États membres : 240 milliards d'euros de soutien pour faire face à la crise due à la pandémie pour les États membres (Mécanisme européen de stabilité)

Le but essentiel du montant restant est de mobiliser les investissements nécessaires. Cela consiste dans une réponse double :

- **Next Generation EU (NGEU)**, un nouvel instrument de relance de **750 milliards d'euros** destiné à stimuler le budget de l'UE grâce à un nouveau financement levé sur les marchés financiers pour 2021-2024 ;
- Un **cadre financier pluriannuel (CFP) (de 1074 milliards d'euros)** pour 2021-2027.

Redémarrer l'économie ne signifie pas revenir au *statu quo* d'avant la crise. Les dommages à court terme doivent être réparés de manière à investir également dans l'avenir à long terme. La Commission a proposé un CFP réformé et modernisé pour 2021-2027, axé sur les besoins politiques de l'avenir, en particulier le **Pacte vert européen** et une **Europe adaptée à l'ère numérique**. Le CFP est associé à un effort de relance extraordinaire dans le cadre de l'instrument NGEU.

NGEU vise à :

- aider les États membres à se redresser, notamment grâce à la **facilité pour la reprise et la résilience**. 312,5 milliards d'euros sous forme de subventions et 360 milliards d'euros sous forme de prêts sont proposés pour les investissements dans les réformes et les infrastructures vertes et numériques, sous réserve du respect des critères d'évaluation. Selon les conclusions du Conseil européen extraordinaire, 47,5 milliards d'euros supplémentaires devraient également être alloués à la politique de cohésion et 10 milliards d'euros supplémentaires au Fonds de transition équitable pour aider les régions particulièrement affectées par le changement.
- soutenir l'économie, par exemple par le biais du programme **InvestEU**, avec 5,6 milliards d'euros supplémentaires.
- tirer des leçons les uns des autres, grâce à un montant supplémentaire de 1,9 milliard d'euros pour le programme **RescEU**.

Les fonds seront levés par le biais d'un instrument souple et temporaire. Une modification limitée dans le temps de la décision relative aux ressources propres **portera temporairement le plafond budgétaire à 2 % du RNB de l'UE**, ce qui permettra à la Commission d'utiliser son excellente note de crédit pour **emprunter 750 milliards d'euros sur les marchés financiers** au cours de la période **2021-2024**, par l'émission d'obligations. Le **délai de remboursement** est fixé à 2058. Les **plans nationaux de reprise et de résilience** doivent être établis par les États membres et sont évalués par la Commission. L'évaluation de la Commission est censée être approuvée à la majorité qualifiée au Conseil de l'UE. Les demandes de paiement seront subordonnées au respect de jalons et d'objectifs.

L'accord au Conseil européen n'est qu'une étape dans les négociations et non leur achèvement. Le CFP nécessite l'aval du Parlement européen, à la majorité absolue. La modification de la décision relative aux ressources propres est soumise à l'avis du Parlement européen, mais nécessite l'approbation du Conseil ainsi que la ratification de tous les États membres, chacun selon ses propres procédures.

II. Soutien à la recherche pour les traitements, le diagnostic et les vaccins

La Commission européenne soutient la recherche et l'innovation et coordonne les efforts de recherche européens et mondiaux. Elle a par exemple élaboré une **stratégie en matière de vaccins** afin de promouvoir la production de vaccins dans l'UE et adapter le cadre réglementaire de l'UE dans le but d'accélérer le développement, l'autorisation et la disponibilité. L'UE s'est engagée à investir **1 milliard d'euros dans le cadre d'Horizon 2020** (le programme de recherche et d'innovation de l'UE pour 2014-2020, géré par la Commission), dont au moins 350 millions d'euros sont

destinés à soutenir le développement de vaccins. Ce montant comprend, par exemple, 48,2 millions d'euros pour 18 nouveaux projets de recherche, impliquant 151 équipes de recherche de toute l'Europe et au-delà, financés dans les semaines suivant l'apparition de l'épidémie par un appel d'urgence spécial. Le 23 avril, la Banque européenne d'investissement (BEI) a approuvé un accord de financement par emprunt de 75 millions d'euros avec CureVac, développeur européen de vaccins très innovateur, et le 11 juin, la BEI a conclu un accord de financement par emprunt de 100 millions d'euros avec BioNTech pour soutenir le programme de vaccins de l'entreprise. (BioNTech est devenue la première entreprise de l'UE à débiter les essais cliniques.) Selon les conclusions du Conseil européen extraordinaire, NGEU et le CFP 2021-2027 devraient allouer un total de **80,9 milliards d'euros** au programme de recherche et d'innovation **Horizon Europe**.

Avec l'**initiative Réponse mondiale au coronavirus**, l'UE s'associe à des partenaires mondiaux pour collecter des fonds en vue d'un accès universel à une vaccination, des essais et des traitements abordables contre le coronavirus. Cette initiative est la réponse de la Commission européenne à l'appel mondial de l'OMS en faveur d'une collaboration visant à accélérer le développement, la production et l'accès équitable aux outils de lutte contre le coronavirus. Depuis son lancement, la Réponse mondiale au coronavirus a permis de recueillir **16 milliards d'euros de promesses de dons** de la part de donateurs du monde entier. Ceci inclut les fonds collectés lors du sommet des promesses de dons « Global Goal: Unite for our Future », une promesse de **4,9 milliards d'euros** de la BEI, en partenariat avec la Commission européenne, et **485 millions d'euros** engagés par les États membres de l'UE.

III. Santé publique

La Commission européenne s'est efforcée d'apporter un soutien direct au secteur de santé de l'UE, d'offrir des conseils médicaux aux États membres et d'assurer la disponibilité d'équipements de protection individuelle (EPI). Cela comprend une **réserve d'équipements médicaux** financée à 100 % par l'UE, tels que des ventilateurs, des EPI, des masques réutilisables, des vaccins et des produits thérapeutiques, ainsi que des fournitures de laboratoire, avec un budget initial de **50 millions d'euros**. Grâce à RescEU, 435 000 masques de protection ont déjà été livrés en Italie, en Espagne, en Croatie, en Lituanie, au Monténégro et en Macédoine du Nord. L'accord du Conseil européen sur le CFP 2021-2027 et NGEU prévoit un budget total de **3 milliards d'euros pour RescEU**, ainsi qu'un budget total de **1,7 milliard d'euros** pour le **nouveau programme Santé de l'UE**.

La proposition EU4Health de la Commission européenne, a fait partie des négociations au Conseil européen. Sa capacité financière a été réduite par le financement de l'instrument européen de relance, soit environ 83 % du budget total. Jusqu'à présent, la Commission n'a pas retiré sa proposition.

Les objectifs de ce programme EU4Health pour l'action de l'Union dans le domaine de la santé pour la période 2021-2027 sont les suivants :

- Protéger les personnes dans l'Union contre les menaces transfrontalières graves pour la santé ;

- Améliorer la disponibilité dans l'Union de médicaments, de dispositifs médicaux et d'autres produits pertinents en cas de crise, et soutenir l'innovation ;
- Renforcer les systèmes de santé et le personnel de santé, notamment par la transformation numérique et par un travail intégré et coordonné accru entre les États membres, la mise en œuvre soutenue de bonnes pratiques et le partage de données, afin d'accroître le niveau général de santé publique.

En outre, un soutien direct est fourni par l'**instrument d'aide d'urgence**, qui a été activé en avril 2020 et par lequel 2,7 milliards d'euros sont alloués aux États membres pour financer la réponse à la crise, la sortie de crise et la reprise. Il fournit une vaste boîte à outils de l'UE pour répondre aux besoins auxquels la meilleure réponse prend une forme stratégique et coordonnée au niveau européen.

La Commission a également fourni aux États membres des orientations sur la manière de traiter le coronavirus au niveau national. À cette fin, l'UE a publié des **lignes directrices sur les mesures de gestion des risques coordonnées et fondées sur des données scientifiques** et des **recommandations** sur des questions telles que la distanciation physique et le développement d'**applications de suivi mobiles**.

IV. Frontières, mobilité et tourisme

La Commission européenne a guidé les États membres dans leur gestion des frontières et de la mobilité afin de contenir la propagation du virus. Par exemple, la Commission a publié des **lignes directrices européennes pour les mesures de gestion des frontières**, des conseils pour assurer la **libre circulation des travailleurs**, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'agro-alimentaire, et des conseils sur les droits des passagers de l'UE. Ces efforts sont renforcés par une allocation de **5,5 millions d'euros pour la gestion des frontières** dans le CFP 2021-2027, comme convenu par le Conseil européen.

Sur la base d'une proposition de la Commission, les États membres ont adopté une recommandation du Conseil relative à la **restriction temporaire des voyages non essentiels dans l'UE**. De même, la Commission a défini des principes pour guider les États membres lors de la reprise des activités touristiques et de l'élaboration de protocoles liés au COVID pour les établissements du secteur de l'accueil afin de minimiser les risques d'infection tant pour les clients que pour le personnel d'accueil. Pour faciliter une **relance sûre de la libre circulation et du tourisme** en Europe, la Commission a développé « **Re-open EU** », une plateforme Web contenant des informations essentielles en temps réel pour les voyageurs et les touristes. La Commission développera le cadre d'interopérabilité européen pour les applications mobiles afin de faciliter le suivi des contacts.

Grâce à la **mise en place de « voies vertes » aux frontières intérieures**, la Commission a contribué à assurer la circulation rapide et continue des biens vitaux tout au long de la crise. De plus, la Commission a publié des orientations opérationnelles et organisationnelles à l'intention des États membres sur les opérations de fret aérien afin de **maintenir la circulation des fournitures médicales essentielles et du personnel** dans toute l'UE. Près de **600 000 citoyens ont été rapatriés**

grâce à la coopération consulaire de l'UE et près de 75 000 citoyens européens ont été rapatriés par le biais du Mécanisme européen de protection civile.

La Commission a également fourni aux États membres des orientations sur la **mobilité des travailleurs de la santé** afin d'accélérer la reconnaissance des qualifications professionnelles des travailleurs de la santé dans les différents États membres de l'UE et de clarifier les règles permettant aux médecins et aux infirmières en formation d'exercer leur profession.

V. Lutte contre la désinformation

Toutes les institutions européennes travaillent en vue de **lutter contre la désinformation, y compris sur la COVID-19**, en étroite collaboration avec les plateformes en ligne. Cette série d'actions comprend le renforcement de la communication stratégique et de la diplomatie publique dans le voisinage immédiat de l'UE et dans le monde entier, ainsi que le soutien aux médias et aux journalistes indépendants. La Commission collabore avec les **plateformes de réseaux sociaux** pour promouvoir les sources faisant autorité, rétrograder les contenus dont il a été vérifié qu'ils sont faux ou trompeurs et supprimer les contenus illégaux et préjudiciables, par exemple les théories de conspiration sur l'origine du virus ou sa prétendue propagation.

La Commission a en outre lancé une page Web consacrée à la lutte contre la désinformation, qui fournit du matériel pour démasquer les mythes et vérifier les faits. Jusqu'à présent, plus de **300 récits de désinformation sur le coronavirus** ont été exposés, publiés et mis à jour sur www.EUvsDisinfo.eu/fr.

Informations supplémentaires

Plan de relance

https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/recovery-plan-europe_fr

Recherche et innovation

https://ec.europa.eu/info/research-and-innovation/research-area/health-research-and-innovation/coronavirus-research-and-innovation_fr

Santé publique

https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/public-health_fr

Frontières, mobilité et tourisme

https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/travel-and-transportation-during-coronavirus-pandemic_fr

<https://reopen.europa.eu/fr>

Lutte contre la désinformation

https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/fighting-disinformation_fr